

Le syndicalisme mexicain

face à la décomposition du régime politique

Ilan Bixberg *

La relation entre l'État et le syndicalisme face à l'ouverture économique

Depuis 1929, année où la Révolution Mexicaine s'est institutionnalisée avec la création du parti qui gouverne encore le pays, le Mexique a fait du syndicalisme – ainsi que des organisations paysannes et des habitants des quartiers populaires – sa base d'appui politique. Ce fait est devenu explicite en 1938 lorsque la CTM – voir la liste des abréviations utilisées à la fin de l'article – a intégré la structure du parti, en tant que secteur ouvrier. Ce contexte politique dans lequel s'est développé le syndicalisme mexicain a eu d'importantes conséquences sur les relations à l'intérieur du secteur industriel. Le fait que les syndicats soient surtout des mécanismes de contrôle politique au service de l'État a généré un syndicalisme exerçant un contrôle clientéliste sur les ouvriers. Or, le nouveau modèle économique marqué par l'ouverture de l'économie mexicaine a mis en cause ce système, sous le maître mot de flexibilisation.

La plupart des analystes considèrent que le modèle qui va s'imposer au Mexique est celui des

maquiladoras (système de sous-traitance). Le syndicalisme serait remplacé par la participation des travailleurs aux nouvelles formes d'organisation du travail, groupes de travail, cercles de qualité, etc. Celles-ci devraient permettre de résoudre les problèmes dans les entreprises en transformant les conflits d'intérêt ou de classe en problèmes d'organisation de la production. Ce modèle se met en place dans les régions du pays où il n'y avait ni tradition syndicale, ni même industrielle, et où, de plus, le *turnover* du personnel est si grand que le syndicalisme n'a pas une très grande utilité aux yeux des travailleurs. Selon plusieurs enquêtes auprès de la population ouvrière, le syndicalisme y jouit d'une très mauvaise opinion et donc d'une très faible légitimité¹.

Dans les régions qui ont connu un fort taux de syndicalisation, on observe une décentralisation, une atomisation et un affaiblissement des syndicats. Les trois derniers gouvernements libéraux y voyaient la seule possibilité de moderniser les relations industrielles, dans la mesure où le contrôle par l'État du syndicalisme impliquait une tendance à l'homogénéisation, qui freinait les secteurs les plus dynamiques et imposait des conditions peu compétitives aux secteurs traditionnels. Les entrepreneurs et une partie du gouvernement réclamaient pour cette raison une modification de la Loi Fédérale du Travail pour obtenir une moindre ingérence de l'État dans les négociations entre les ouvriers et le patronat.

* El Colegio de México.
ilan@colmex.mx

Ce modèle, qui, en fait, propose la désyndicalisation, ne peut probablement pas être généralisé à tout le Mexique. L'efficacité dont le contrôle syndical a fait preuve depuis sa consolidation dans les années 30, ainsi que les rapports entre le gouvernement de Salinas de Gortari (1988-1994) et les syndicats "officialistes", et d'autres plus autonomes, laissent douter que ce modèle de dérégulation ait vraiment été envisagé.

Selon le modèle national-populaire, l'État mexicain avait besoin des organisations centralisées d'ouvriers et d'entrepreneurs comme interlocuteurs et comme courroies de transmission de ses politiques de développement. Bien que l'État ait abandonné son rôle d'agent principal du développement, cette centralisation continue à lui être utile. Il suffit de rappeler l'efficacité des différents pactes² tripartites pour imposer les politiques économiques néolibérales au Mexique par opposition à l'échec des plans de stabilisation des années 80 dans d'autres pays (comme le Brésil et l'Argentine) où le contrôle syndical n'existait plus³. Cela explique pourquoi, en même temps que l'on assiste à une remise en question du pouvoir syndical à l'intérieur des entreprises et au sein du parti au pouvoir, le gouvernement de Salinas a essayé de préserver à tout prix la centralisation du syndicalisme, alors même que les dirigeants syndicaux sur lesquels il doit s'appuyer s'opposent à tous les autres aspects de la politique économique de ce même gouvernement. Salinas n'a pas rompu avec le syndicalisme traditionnel, même si cela était exigé par le capital national et étranger, mais il a établi un *modus vivendi* entre le groupe de technocrates au pouvoir et les leaders syndicaux. Cette rupture n'a pas eu lieu parce que le contrôle du syndicalisme, par la voie des centrales officialistes, a permis au gouvernement Salinas d'imposer sa priorité: le modèle économique exportateur et le traité de libre-échange avec les États-Unis et le Canada. Selon le calcul du gouvernement, ce projet courait plus de risques s'il affrontait directement les anciennes structures syndicales et leur *nomenklatura*, comme ce fut le cas en Union Soviétique, toujours donnée comme exemple négatif⁴.

Même si les syndicats officialistes ont été affaiblis d'une manière "naturelle" par la politique économique néolibérale et par la plus grande concurrence politique, le gouvernement Salinas ne s'est pas directement confronté à ces syndicats comme on aurait pu l'attendre d'un gouvernement de type libéral assez cohérent dans sa politique économique, ainsi que dans sa politique par rapport

aux paysans. Le vieux syndicalisme s'est avéré trop utile pour que le gouvernement se débarrasse de lui. Il a non seulement conservé ses rapports avec lui, mais il a aussi préservé les mécanismes de contrôle qui avaient tant servi au régime national-populaire. Lorsque la CTM l'exigea, les attaques les plus basses ont été commises contre les travailleurs qui voulaient établir un syndicat indépendant, comme par exemple à l'usine Ford de Cuautitlán, État de México. Si le gouvernement n'était pas disposé à se débarrasser d'un outil aussi utile que le syndicalisme centralisé, il a néanmoins visé à le transformer. Le gouvernement Salinas projetait de transformer le corporatisme étatique en un corporatisme social⁵, ou néo-corporatisme⁶. Ce modèle corporatiste ou néo-corporatiste devait se fonder sur la tradition corporatiste étatique ou autoritaire du Mexique, mais il serait légitimé par l'existence d'un modèle comparable dans des pays démocratiques, qui ont, de plus, montré leur efficacité économique.

En fait le modèle pour les élites politiques mexicaines "salinistes" fut celui de certains petits pays européens, mais surtout celui de l'Allemagne⁷. Le gouvernement Salinas a alors pris comme modèle les rapports sociaux qui se sont établis (avec le soutien direct du gouvernement) dans l'entreprise de télécommunications Telefonos de México qui a été privatisée. Dans cette entreprise, on a imposé une flexibilité interne. Les rapports quotidiens de travail et de production sont définis d'une manière plus ou moins unilatérale par l'administration, ce qui implique un affaiblissement du pouvoir de décision du syndicat à l'intérieur de l'entreprise. Néanmoins, ce type de flexibilisation s'est accompagné d'un accroissement du pouvoir syndical sur les décisions "externes" concernant les conditions des travailleurs, en particulier sur les conditions de qualification, sur les mesures de modernisation, d'augmentation de la productivité et de la qualité, ainsi que sur l'introduction de nouvelles technologies.

Ce corporatisme peut effectivement être considéré comme un nouveau type de relation comparé à celui qui existait auparavant au Mexique. Sa logique est plus sociale et économique, et il est concentré sur le niveau micro alors que le corporatisme étatique avait une logique politique et fonctionnait surtout au niveau macro. Comme on l'a vu ci-dessus, le corporatisme étatique était stimulé et maintenu pour organiser les travailleurs comme base sociale pour la politique de développement de l'État et pour le maintien du PRI au pouvoir. Ce

nouveau corporatisme est aussi d'incitation étatique, mais il est plus social que politique, en ce sens que même si les dirigeants du STRM sont membres du PRI, ils n'essaient pas d'exercer un contrôle sur le vote des travailleurs. Ce vote est lui-même plus difficilement contrôlé parce que les élections sont devenues plus compétitives et mieux surveillées, rendant ainsi moins praticables des formes de pression directe et d'extorsion sur les travailleurs. Ce modèle néo-corporatiste est encore peu répandu⁸. Il y a lieu de penser qu'au moins pendant le sexennat de Salinas de Gortari, il a été défendu pour tenter de combler le vide de représentation qu'entraînerait à moyen terme l'affaiblissement inévitable d'un syndicalisme traditionnel coûteux à entretenir pour l'État alors qu'il fallait restructurer les entreprises. On voit un signe de cette tendance lorsqu'en 1993 les représentants des plus grandes confédérations syndicales et les entrepreneurs signent l'Accord National de Productivité, qui prévoit notamment la création dans chaque entreprise d'une commission bipartite chargée de trouver des moyens pour augmenter la productivité ainsi que pour rétribuer les salariés en fonction des niveaux de productivité atteints.

Cet accord visait à étendre au reste des entreprises du pays le modèle néo-corporatiste de l'entreprise de télécommunications, qui combinait flexibilité et concertation. Bien que l'existence de cet accord ait donné lieu à des accords importants dans certaines entreprises très dynamiques et dans des secteurs de pointe, il n'a entraîné, dans la majorité des entreprises du pays, qu'une augmentation de salaires minimale et n'a pas suscité des mécanismes de discussion entre syndicats et patrons.

Cette tentative pour implanter d'en haut un nouveau modèle de relations industrielles a échoué à cause de la débâcle politique et économique dans laquelle s'est terminé le sexennat du président Salinas de Gortari. En 1994, apparaît un soulèvement armé au Chiapas (EZLN), un autre dans les états du Guerrero et d'Oaxaca (EPR). Le candidat du PRI à la Présidence de la République (Luis Donaldo Colosio) est assassiné et il faut sélectionner en catastrophe un deuxième candidat (Ernesto Zedillo, le président actuel). Survient un deuxième assassinat, celui du secrétaire général du PRI (Francisco Ruiz Massieu). L'année se termine avec une crise financière majeure, qui oblige à une dévaluation de plus de 100% du peso, à une montée des intérêts de plus de 150% et à l'imposition d'un "paquet" de sauvetage de la part du FMI et du



gouvernement nord-américain de plus de 50 milliards de dollars. Le gouvernement Zedillo entre en fonction en décembre 1994 dans des conditions inédites depuis la consolidation des gouvernements révolutionnaires. Pour la première fois, le centre de pouvoir le plus important au Mexique est sérieusement affaibli: la Présidence de la République a dû non seulement affronter des défis croissants de la part des partis d'opposition mais aussi de la part de groupes issus de ses propres rangs. L'aile la plus conservatrice, des gouverneurs et des caciques, a adopté une attitude d'autonomie.

La décomposition du régime s'accélère avec les événements de 1994 ce qui rend de plus en plus inopérants la plupart des mécanismes de contrôle politique sur lesquels s'était fondée l'autorité présidentielle. L'administration Zedillo n'a pas la force de définir un projet cohérent de gouvernement. Dans le passé, la prédominance de l'État mexicain et du président comme agent principal de celui-ci avait conduit à ce que toutes les initiatives du changement venaient d'en haut, comme ce fut le cas des réformes de la Loi du Travail de 1970 menées par le gouvernement de Díaz Ordaz (1965-1970).

Même s'il y avait des conditions objectives et des forces sociales actives derrière l'émergence des mouvements d'indépendance syndicale du début des années 1970, le gouvernement d'Echeverría (1971-1976) avait eu la capacité de canaliser et d'arrêter le mouvement quand il avait risqué de le déborder.

De même les relations entretenues par le gouvernement de Salinas avec les syndicats regroupés dans la FESEBES avaient formé le noyau du projet de

transformation néo-corporatiste du syndicalisme officialiste. En outre, même si le syndicalisme officialiste avait une relative autonomie vis-à-vis de l'État, ce qui lui permettait d'exiger des postes politiques lors de chaque élection, les gouvernements du PRI avaient la capacité de manipuler les centrales les unes contre les autres, et en dernier ressort d'intervenir directement dans ces organisations soit à travers le Ministère du Travail soit via la force publique. Le gouvernement de Zedillo est le premier à ne disposer d'aucune de ces deux formes d'action politique. Il est trop faible devant les forces de son propre parti et il n'a pas la légitimité nécessaire pour se permettre d'utiliser la force publique.

Anciennes et nouvelles forces dans le syndicalisme mexicain

Le président se révélant incapable de prendre –comme c'était l'habitude depuis les années 20– les mesures nécessaires, les partis politiques et plus timidement les organisations sociales se sont montrés plus entreprenants. Le gouvernement de Zedillo a été pris de court sur trois questions en matière syndicale. En premier lieu, une réforme de la Loi du Travail a été proposée à l'initiative des organisations d'employeurs puis de deux partis d'opposition, le PAN (centre-droit) et le PRD (centre-gauche); le gouvernement a attendu deux ans, jusqu'au milieu de 1998, avant d'accepter l'idée d'une modification de cette loi. En second lieu, la Présidence n'a pas pu imposer son candidat à la succession au sein de la plus importante des centrales syndicales mexicaines, la CTM. En troisième lieu, le gouvernement n'a pas eu d'influence sur le plus vaste essai de réorganisation du syndicalisme de ces dernières années, la création d'une nouvelle centrale qui fait concurrence au Congrès du Travail. Les réformes de la Loi du Travail, actuellement en discussion, seront fondamentales pour définir les futures relations industrielles.

Depuis 1986, avec l'ouverture de l'économie sur l'extérieur, le gouvernement a changé radicalement sa politique envers les négociations entre entrepreneurs et syndicats. Avant l'entrée du Mexique dans le GATT, il soutenait le renforcement des capacités de contrôle des syndicats. Avec l'application des

politiques économiques néo-libérales, le Ministère du Travail a accepté de plus en plus de demandes de la part des entrepreneurs pour supprimer les marges de manœuvre des syndicats dans la définition des conditions d'embauche et de licenciement ainsi que dans l'organisation de la production. Cela s'est concrétisé au fur et à mesure que les conventions collectives se renégociaient, mais sans toucher au cadre global des relations industrielles réglé par la Loi du Travail. Le pouvoir du Ministère du Travail et la subordination des syndicats officialistes ont servi à "flexibiliser" les conventions collectives de milliers d'entreprises. Salinas a fait modifier la Constitution afin de changer radicalement les rapports entre l'État et les Églises, il a privatisé la plupart des entreprises publiques, il a mis fin à la Réforme Agraire et réformé la Loi Agraire afin de permettre aux paysans qui en avaient bénéficié (les *ejidatarios*) de vendre leurs propriétés⁹, mais il n'a pas changé la Loi du Travail datant pour l'essentiel de 1931, même si elle a subi des réformes importantes en 1970.

Le gouvernement de Salinas avait lancé l'idée de changer la loi, suite aux pressions réitérées de la part des entrepreneurs, et spécialement de la COPARMEX, dominée par les entrepreneurs les plus puissants du pays. Mais à cette période les entrepreneurs et les syndicats qui constituaient le noyau du syndicalisme rénovateur exigeaient de l'État qu'il réduise ses possibilités d'intervention dans les affaires syndicales et les relations entre syndicats et entrepreneurs. Le gouvernement avait dû renoncer à sa réforme pour ne pas risquer que la discussion conduise à l'affrontement entre les organisations des entrepreneurs et les syndicats, ou entre le courant officialiste opposé à tout changement et le courant plus autonome représenté par la FESEBES. La priorité de Salinas était d'assurer l'imposition du nouveau modèle économique; pour cela il avait besoin de la capacité d'intervention de l'État et du contrôle sur les syndicats qui en découlait; de toute façon il n'y avait pas de réelle mobilisation politique autour d'un thème aussi délicat que la réforme de la Loi du Travail. Pendant les trois premières années de la gestion de Zedillo, le gouvernement procède d'une manière assez semblable à celle de Salinas: on continue de démanteler le contrôle syndical sur les conditions d'emploi et de travail, en même temps qu'on impose quelques uns des principes que ferait passer une éventuelle nouvelle loi plus en accord avec le modèle économique. De la même manière qu'en 1992, un accord bipartite

portant sur les augmentations des salaires liées aux augmentations de productivité a été signé. En août 1996, la COPARMEX et la CTM concluent un accord sur les principes qui devraient caractériser les nouvelles relations industrielles. Le document "Pour une nouvelle culture du travail" contient des concepts très généraux sur le travail en tant que valeur éthique et non seulement économique; il prône la coopération (la solidarité même) entre entrepreneurs et travailleurs comme moyen d'augmenter la qualité et la productivité, et il affirme que les efforts pour assurer plus de revenus aux travailleurs devraient toujours prendre en compte la situation économique du pays et des entreprises concernées¹⁰.

En juin 1995, le PAN –parti proche des intérêts patronaux, qui détient près d'un quart du total des députés à la Chambre– a soumis à la Chambre des Députés un projet de réforme de la loi très éloigné du radicalisme du projet ultra-libéral de la COPARMEX, présenté successivement en 1988 et en 1993. Le projet du PAN prône la flexibilité, mais il souligne qu'il faut éliminer les attributions gouvernementales qui ont servi au PRI à contrôler le syndicalisme. Le PAN propose de flexibiliser les conditions d'emploi et de travail, en introduisant des critères de compétence et de productivité dans une loi qui met l'accent surtout sur l'ancienneté, sans essayer pour autant d'éliminer cette dernière comme le voulait le projet des entrepreneurs. Il donne à l'administration de l'entreprise tout le pouvoir de décision sur le lieu du travail, pour des changements temporaires ou permanents, et sur le contenu du travail; mais il indique que si ces changements affectent les conditions de travail de l'ouvrier, l'entrepreneur doit apporter une compensation, convenue entre les deux parties. Le projet propose la semaine de 40 heures (elle est de 48 heures actuellement), en indiquant que le temps du travail devrait être calculé d'une manière globale, c'est-à-dire réparti par mois, semaine ou jour, sans excéder 9 heures par jour. Il propose aussi que 25% (au maximum) de la répartition annuelle des bénéfices des entreprises¹¹ soient utilisés pour acheter des actions de l'entreprise par les travailleurs. Afin de lutter contre le contrôle de l'État sur le syndicalisme, le PAN demande l'abolition de la légalisation du syndicat par le Ministère du Travail. Le syndicat serait considéré comme sujet de droit automatiquement, dès le dépôt de l'acte de création du syndicat. Il propose que les conventions collectives ne soient plus négociées par les syndicats, et qu'il n'y ait donc plus besoin de les enregistrer. Le PAN demande

aussi la disparition des Juntas de Conciliación y Arbitraje (Chambres d'Arbitrage), auprès desquelles les travailleurs soumettent leurs requêtes concernant les conditions du travail (les licenciements, entre autres), et qui essaient de trouver un accord entre les partenaires sociaux ou émettent éventuellement un jugement au cas où elles ne peuvent pas trouver un arrangement. Le PAN propose que ces organismes soient remplacés par un juge du travail social.

Aux élections de 1997, le PRI a perdu la majorité à la Chambre des Députés et le PRD a gagné plus de 100 sièges (près d'un quart du total) en même temps que la mairie de Mexico. Ce parti a élaboré son propre projet de réforme de la Loi du Travail. Présenté en 1998, ce projet rejoint sous plusieurs aspects celui du PAN, surtout en ce qui concerne la limitation de la capacité de contrôle du Ministère du Travail sur les syndicats. Il essaie de trouver un équilibre entre la flexibilisation et les acquis de la loi telle qu'elle existe aujourd'hui. Il accepte, comme le PAN, que l'ancienneté ne soit plus le critère décisif pour avoir un poste de travail ou monter le long de l'échelle des salaires; le critère principal doit être la qualification et les aptitudes des travailleurs. Mais il n'accepte pas, à la différence du PAN, que l'employeur puisse désigner d'une manière unilatérale le lieu du travail, ou obliger les travailleurs à prolonger la journée du travail; il refuse que la durée du travail soit déterminée d'une manière globale puis répartie selon les besoins de l'entreprise. Il n'accepte pas non plus que le travailleur et l'employeur puissent se mettre d'accord pour changer les conditions de travail. Selon le PRD, cela devrait passer par une demande auprès des tribunaux tripartites, comme c'est le cas aujourd'hui, ce qui implique de maintenir ces tribunaux.

Le PRD accepte d'adapter le travail aux contraintes de la productivité; mais refuse que l'entrepreneur décide unilatéralement de ce qu'il convient de faire en la matière. Il propose que l'entreprise offre toute l'information nécessaire pour que les travailleurs et le syndicat discutent et définissent les besoins de l'entreprise.

Ce qui distingue le plus les deux projets c'est que le PAN propose de séparer les délégués et le conseil d'entreprise d'une part, et les syndicats de l'autre, à l'instar du système allemand des relations industrielles, connu sous le nom de système dual. Le PAN est favorable à l'élection des délégués et du conseil d'entreprise indépendamment des syndicats. Ce conseil négocierait les conditions de travail, ce qui

n'aboutirait pas à un contrat ou à une convention collective comme celle qui existe aujourd'hui, mais à un pacte entre travailleurs et entreprise, qui ne serait pas signé par le syndicat et n'aurait donc pas besoin d'être légalisé par le Ministère du Travail. Cette proposition introduit au Mexique la liberté syndicale et supprime la clause d'exclusion (le *closed-shop*)¹².

Par contraste, le projet du PRD essaie de préserver autant qu'il le peut la centralité du syndicalisme pour parer au risque, réel dans les conditions actuelles de déséquilibre, que la liberté syndicale "... se traduise par des pressions irrésistibles visant à faire abandonner l'action collective comme stratégie de défense, ce qui pourrait conduire à la destruction des syndicats, tant corporatistes qu'indépendants"¹³. En fait, le PRD propose diverses mesures afin de stimuler une vie syndicale intense et démocratique. Le syndicat resterait le négociateur des conventions collectives et il n'y aurait toujours qu'un syndicat par entreprise. La clause d'exclusion serait maintenue¹⁴, mais elle serait limitée en conservant l'obligation de s'inscrire au syndicat pour occuper un poste de travail, ainsi qu'en éliminant la clause de sortie. Le licenciement d'un travailleur ayant abandonné le syndicat serait interdit. Les syndicats auraient la possibilité d'éliminer la clause d'exclusion de la convention collective si l'assemblée en décidait de la sorte¹⁵.

À partir de 1998, après le changement au Ministère du Travail et la déclaration du nouveau ministre en faveur d'un changement de la Loi Fédérale du Travail, les acteurs syndicaux ont commencé à considérer la réforme comme imminente. Mais si le gouvernement souhaitait faire sortir le débat du champ des partis politiques où le PRI n'a plus la majorité, c'était pour le remettre sur le terrain des organisations syndicales où le PRI a toujours le contrôle sur les centrales syndicales les plus importantes. Cette opération était urgente, puisque les coïncidences évidentes entre les deux projets de réforme pouvaient permettre un accord d'autant plus prévisible que l'opposition a une majorité d'une voix à la Chambre des Députés avec le soutien de deux autres partis minoritaires. La reprise de l'initiative politique par le gouvernement Zedillo eut comme résultat le blocage de la réforme. En appelant les syndicats officialistes à se prononcer sur la loi, il a fait entrer dans le jeu un acteur qui s'est toujours opposé au changement puisqu'il est le principal bénéficiaire de la loi telle qu'elle existe aujourd'hui.

La CTM et les autres syndicats du Congrès du Travail se sont retirés au mois d'août 1999 des discussions avec le gouvernement et les autres organisations syndicales plus autonomes. Si la CTM et le Congrès du Travail rejettent en bloc les réformes de la Loi du Travail, les deux autres acteurs syndicaux ont des positions différentes. Le syndicalisme indépendant, très marginal (voir tableau à la page suivante), serait en principe favorable à une modification de la loi, mais il considère que le rapport de forces actuel est si défavorable au syndicalisme, qu'un changement entraînerait très probablement une diminution des acquis. Dans ces conditions, il préfère renoncer à toute réforme. Cette position est aussi celle du SME, tendance syndicale, elle aussi, proche du PRD. Le seul acteur syndical favorable à la réforme dans la situation actuelle est l'UNT, créée en 1997, qui considère qu'il vaut mieux détruire au plus vite le corporatisme, en éliminant les mécanismes dont dispose l'État pour le reproduire, car la lente décomposition du syndicalisme officialiste serait à long terme plus coûteuse pour le syndicalisme. Elle rendrait les syndicats plus vulnérables aux mesures prises par les entrepreneurs soumis à la globalisation et à l'application des politiques néo-libérales de la part du gouvernement qu'une négociation de la Loi du Travail dans des conditions actuelles aussi défavorables qu'elles soient. Les dirigeants de l'UNT se sont déjà réunis avec la COPARMEX, et avec les députés du PAN et du PRD, afin d'analyser leurs projets de réforme. Ils ont conclu que le moment était venu de "... rétablir la liberté syndicale et surtout de faire en sorte que le gouvernement retire ses mains du syndicalisme". Un des membres de la direction collective de l'UNT, le secrétaire général du STRM, Francisco Hernández Juárez, a déclaré que les mesures les plus urgentes qu'une telle réforme devrait aborder sont la corruption des tribunaux du travail et les contrats de protection¹⁶. Ce même dirigeant considère qu'afin d'affronter la réforme dans les meilleures conditions il faudrait que les syndicats autonomes se joignent aux syndicats officiels lors des négociations¹⁷.

La création de cette nouvelle centrale syndicale, l'UNT, a changé les scénarios du syndicalisme mexicain. La dernière centrale créée avant elle fut le Congrès du Travail, en 1966. Mais c'est surtout la première fois, depuis la consolidation du régime politique mexicain, qu'une centrale voit le jour par une initiative autonome à l'égard de l'État. La naissance de cette centrale a eu comme résultat la scission du Congrès du Travail, avec la sortie des neuf

Congrès du Travail		Union Nationale de Travailleurs		Coordination Intersyndicale Primero de Mayo	
Organisation	Nombre	Organisation	Nombre	Organisation	Nombre
CTM	2 000 000 ^a	SNTSS [*]	300 000	CNTE ²	300 000
CROC	850 000 ^a	STRM ^{**}	52 000	SITUAM	9 000
FSTSE	1 500 000	STUNAM ^{***}	23 000	SINAH	5 000
CROM	400 000 ^a	SNTIA ^{**}	12 000	SUTSP	4 000
COR [*]	150 000 ^a	ASSA ^{**}	1 800	SNCP	4 000
STFRM	120 000	ASPA ^{**}	1 600	MPI	20 000
SNTMMSRM	120 000 ^a	ATM ^{**}	3 200	UPREZ	5 000
SME ^{**}	62 000	SITIAVM ^{**}	10 000	SUTAUAR	9 000
STPRM	79 503	STUANL ^{***}	11 000	STAUACH	4 000
CGT	200 000 ^a	SINTCB ^{***}	6 000		
SNTE ^{1*}	1 200 000	CIOAC ^{***}	n.d.		
CRT	150 000				
CNT [*]	25 000				

* A fait partie du forum

** A fait partie de la FESEBES et du forum

*** A fait partie de l'Intersyndicale, indépendant du Congrès du Travail

¹ Fait partie de la FSTSE

² Fait partie du SNTE, ce sont les sections dissidentes du syndicat des enseignants.

SOURCES: *El Financiero*, 13 juillet 1997 et Arturo Cano, *La vida después de Fidel, La Jornada*, 22 août 1997. Sauf (a) Bizberg, I., *Estado y sindicalismo en México*, El Colegio de México, Mexico, 1990, tableau.

Tableau - Les principaux syndicats avec nombre d'adhérents des grandes confédérations ou organisations des syndicats.

organisations appartenant à la FESEBES. Même si cette organisation a un antécédent dans la FESEBES, elle offre un projet plus global, et moins dépendant de l'appui du gouvernement. Le premier pas dans la constitution de l'UNT fut la réunion, en février 1995, d'un nombre assez important de syndicats au sein du forum intitulé *Le syndicalisme face à la crise et à la Nation*, convoqué par le SME, le SNTE et la COR. À la deuxième réunion du forum, en octobre 1995,

s'ajoutent le STRM et le SNTSS. À partir du troisième forum, en février 1996, les syndicats participants adoptent des positions opposées à celles du gouvernement, notamment face aux changements en cours dans le système de sécurité sociale qui ont entraîné l'individualisation des comptes de la retraite. Le forum se manifeste aussi contre le projet de privatisation de l'industrie pétrochimique et contre l'ouverture des télécommunications aux capitaux

étrangers¹⁸. L'adoption d'une position critique face au gouvernement Zedillo s'accompagne d'un accroissement des participants au forum. Cela est encore plus visible en 1996 lorsque, pour la première fois depuis les années 30, les syndicats officiels décident d'annuler leur défilé du 1^{er} mai sur la place principale de la ville (le Zócalo). Ils décident que la parade traditionnelle, au cours de laquelle les travailleurs manifestaient sous le regard du président de la République pour lui témoigner leur engagement dans l'alliance entre le syndicalisme et le gouvernement révolutionnaire, ne devait pas avoir lieu par crainte de débordements de la part des travailleurs affectés par les politiques économiques du gouvernement.

Face à l'absence du syndicalisme officiel (qui se réunit à huis clos avec le président de la République), les syndicats du forum décident de manifester contre la politique économique du gouvernement. Ils défilent avec le mouvement intersyndical *Primero de Mayo*, qui inclut la plupart des syndicats indépendants (entre autres les syndicats universitaires) ainsi que d'autres organisations non-syndicales: agraires et des mouvements urbains (voir tableau).

Jusqu'alors, le forum n'avait pas envisagé de quitter le Congrès du Travail, dont il essayait d'infléchir la politique. Mais il continue d'attirer d'autres syndicats: en janvier 1997 il organise un rassemblement syndical national où les 24 syndicats du forum participent avec 60 autres organisations. Ce rassemblement décide de convoquer une Assemblée Nationale du Proletariat pour juillet. Le 1^{er} mai de la même année, un nouveau défilé contre la politique du gouvernement a lieu, à nouveau avec l'Intersyndicale. L'Assemblée Nationale du Proletariat est annulée à cause d'une forte discordance à l'intérieur du forum entre un courant qui considérait qu'il fallait profiter de cet événement pour créer une nouvelle centrale –ce qui impliquait forcément de sortir du Congrès du Travail– et un second courant qui pensait qu'il fallait rester dans le Congrès du Travail pour attendre un meilleur moment.

Le premier était dominé par le STRM et les autres syndicats de la FESEBES; le deuxième était surtout représenté par le Syndicat d'Enseignants et le SME –l'un des créateurs de la FESEBES avec le STRM. La rupture entre ces deux courants survient en août 1997. Dans un premier moment, une partie des syndicats du forum quitte le Congrès du Travail (le STRM, le SNTSS, le SITIAVM, l'ASPA, l'ASSA, entre autres). L'autre courant du forum réagit quelques

jours plus tard par un manifeste dans les journaux où il se prononce ouvertement contre la création de la nouvelle centrale. Finalement, le 28 novembre 1997, l'Union Nationale de Travailleurs est créée avec une direction tripartite des syndicats les plus importants: le STRM, le SNTSS et le STUNAM. Parmi les buts principaux de cette confédération, on peut relever: l'autonomie des syndicats par rapport à l'État et les partis politiques; l'honnêteté des dirigeants et la participation des membres aux décisions; la défense des acquis historiques des travailleurs, entre autres la sécurité sociale et l'éducation publique; le maintien de la propriété étatique des industries stratégiques et des ressources non-renouvelables; le droit à la libre association; le droit à un emploi permanent; le droit à la représentation syndicale; le droit à une négociation et à des conventions collectives authentiques par branche d'activité; le respect de la bilatéralité des relations du travail (et donc le retrait de l'appareil de l'État de ces relations); le droit de grève; le droit à un salaire suffisant; l'établissement d'une politique d'alliances et d'action avec les paysans et d'autres membres de la société civile, afin de promouvoir un développement durable et égalitaire¹⁹. Même si la création de cette centrale est une initiative venue des dirigeants des divers syndicats qui la constituent et non pas de leurs bases –ce qui a sûrement contribué à diviser le forum et à affaiblir l'UNT dès sa naissance en raison des conflits entre dirigeants pour le contrôle de la nouvelle centrale– on peut penser qu'elle représente un changement important du syndicalisme mexicain. Outre les raisons déjà mentionnées, il faut noter que, jusqu'à présent, l'action des syndicats les plus autonomes n'avait donné lieu qu'à des avantages corporatistes (dans le sens français), spécifiques aux catégories des travailleurs représentées par ces syndicats. Les objectifs de la nouvelle centrale s'étendent au reste des travailleurs et même aux secteurs non syndiqués avec lesquels l'UNT est en relation.

Enfin, la perte du contrôle sur le syndicalisme officialiste (et en termes généraux des forces vives du PRI) de la part du gouvernement de Zedillo constitue un troisième grand changement dans le paysage syndical mexicain. L'autonomie d'action de la CTM s'est manifestée d'une manière très claire lors de la succession à la tête de la centrale après le décès de Fidel Velázquez, secrétaire de l'organisation (le deuxième poste en importance) dès sa création en août 1936, puis à partir de 1941, secrétaire général²⁰. Fidel Velázquez, âgé de plus de 90 ans, qui



assurait le contrôle de la CTM et sa fidélité au gouvernement, était progressivement devenu un obstacle à la rénovation de la centrale et donc à son maintien en tant qu'instrument efficace pour préserver la relation entre l'État et le mouvement syndical. Sa succession à la tête de la CTM fut considérée par certains membres du gouvernement Zedillo comme une opportunité pour placer un personnage plus en accord avec le nouveau profil du PRI.

Cette relève a été vue aussi comme l'occasion de redonner à la centrale une plus grande légitimité tout en préservant le caractère pragmatique et non idéologique que la direction de Fidel Velázquez avait assuré à la perfection. Un document filtré à la presse par le Ministère de l'Intérieur signifiait cette volonté de la part du gouvernement Zedillo; on y considérait que la perpétuation de la tendance représentée par Fidel Velázquez en la personne du secrétaire général par intérim nommé par lui, Leonardo Rodríguez Alcaine (dirigeant d'un des deux syndicats des travailleurs des services électriques, le SUTERM), était "un facteur de haut risque" pour la stabilité des syndicats officialistes. Selon cette étude du Centre de Recherches sur la Sécurité Nationale, si Rodríguez Alcaine réussissait à se faire élire comme secrétaire général lors des élections qui devaient avoir lieu en février 1998, on pouvait s'attendre "... à la sortie du courant favorable à la modernisation et à une mise en péril de la CTM et

de son caractère de médiateur entre les travailleurs et l'État. Cela affaiblirait la relation entre cette confédération et l'État et laisserait la place à d'autres forces syndicales". Ce même document prévoit que l'élection de Juan S. Millán "... réduirait les risques parce qu'il est considéré comme un dirigeant hostile à la corruption, et plus en concordance avec les forces rénovatrices du syndicalisme"²¹. Dans sa campagne (non-officielle) pour la direction de la CTM, Juan S. Millán donnera des signes d'ou-

verture envers les courants plus autonomes du syndicalisme. En juillet il tient une réunion avec les syndicats du forum. Cette ouverture allait complètement à l'encontre de la politique suivie jusqu'alors par la CTM, qui avait essayé à plusieurs reprises d'expulser les syndicats de la FESEBES du Congrès du Travail. Dans un colloque organisé par la FSTSE, Millán, encore secrétaire à l'Éducation et à la Communication de la CTM, parle de "la légitimité des syndicats du forum", ainsi que de la "crise profonde et de la sclérose" que traverse le Congrès du Travail. Il déclare aussi qu'on ne peut plus "... continuer à fonctionner avec les mêmes schémas syndicaux et les mêmes relations de travail dans le contexte de la mondialisation et dans un monde si hautement concurrentiel"²². Le secrétaire général de la CTM, Rodríguez Alcaine, se prononce tout de suite contre ce rapprochement avec le forum et réussit à isoler Millán. Finalement, il se fait élire à la tête de la confédération. Vu le résultat de l'élection à la CTM, on peut penser que le rapport du Ministère de l'Intérieur était une tactique pour "griller" le candidat modernisateur à la tête de la CTM. Si l'on accepte cette vision des choses, il est probable que Millán ait été le candidat des "technocrates" du gouvernement de Zedillo, et qu'il ait été torpillé par les membres de la *nomenklatura* qui contrôlent le Ministère de l'Intérieur. Le plus important pour notre discussion c'est que, dans le passé, il aurait été tout à fait possible pour le président de la République de manipuler

les forces à l'intérieur de la centrale pour faire élire le candidat de son choix, comme cela s'est fait maintes fois dans des confédérations autres que la CTM. Or, cette fois, Zedillo n'a pas réussi à faire élire un renouvateur à la tête de la CTM. Il devient alors plus difficile d'essayer, sur la base d'un renouvellement de la légitimité, d'empêcher la scission du Congrès du Travail et la création de la nouvelle centrale. La conséquence peut être la montée en puissance du syndicalisme d'opposition, ce qui montre la faible capacité de contrôle du gouvernement de Zedillo sur les forces politiques les plus conservatrices du PRI.

Le syndicalisme mexicain est-il capable de se transformer?

Les rapports entre le syndicalisme et l'État sous le régime national-populaire s'inséraient dans un modèle cohérent. Ce n'est plus le cas depuis la crise de 1982 et le changement de modèle économique. À partir de ce moment-là, le champ syndical s'est orienté vers trois directions différentes: d'une part un secteur entier de l'industrie, celle des maquiladoras du Nord du Mexique –l'un des plus dynamiques–, se dirige vers la dé-syndicalisation (acceptée et même promue par l'État afin d'attirer les investissements étrangers). En deuxième lieu, aussi bien le gouvernement de Salinas que celui de Zedillo ont voulu maintenir leur rapport avec les syndicats officialistes traditionnels, regroupés dans les grandes centrales affiliées au PRI, surtout pour des raisons tactiques, tenant à la capacité de contrôle qui en découle. En troisième lieu, Salinas avait l'intention de créer une nouvelle base syndicale afin de substituer à l'appui des syndicats officialistes celui des syndicats qui accepteraient son projet de modernisation de la structure économique. Stratégie par laquelle il prétendait stabiliser le pouvoir des technocrates arrivés au pouvoir à partir de la crise de 1982. Le gouvernement de Salinas a voulu transformer un modèle cohérent de relations professionnelles en décomposition (le corporatisme étatique) en un néo-corporatisme et non pas simplement le détruire: son but était d'instaurer des relations industrielles néo-corporatistes avec quelques-uns des syndicats des secteurs les plus dynamiques et les plus aptes à profiter de l'ouverture de l'économie mexicaine; cela lui servirait à la fois comme modèle pour les nouvelles relations professionnelles, mais

aussi comme vitrine d'une prétendue volonté de libéralisation et modernisation des rapports sociaux. Outre cette instauration des relations néo-corporatistes au niveau micro, Salinas misait aussi sur un pacte tripartite au niveau national où l'on discutait les politiques salariales, surtout celles du salaire minimum, ainsi que du contrôle des prix des denrées de base.

Étant donné la crise politique et économique qui a coïncidé avec l'entrée en fonction du gouvernement de Zedillo, le projet de transformation des relations professionnelles vers un néo-corporatisme a été abandonné, même si les deux premiers directions mentionnées ont été préservées. Le pacte tripartite a été peu à peu abandonné, ainsi que le projet d'étendre le néo-corporatisme au niveau des autres entreprises. En fait, pendant le gouvernement de Zedillo, la Présidence de la République –élément central du régime– perdait de son importance, au point qu'elle n'a pratiquement pas pu prendre d'élan dans le champ syndical.

Cette situation a d'une part ouvert un espace à la réaction purement défensive des dirigeants syndicaux officialistes les plus touchés par la politique menée par les technocrates. Cette *nomenklatura* a réussi à empêcher la rénovation de la plus grande des confédérations syndicales, la CTM, avec l'élection à sa direction d'un vieux leader identifié avec les forces les plus rétrogrades du système politique. Il est probable que ceci continuera à entraîner la lente décomposition de cette organisation, ainsi que du Congrès du Travail, avec le reste des institutions fondatrices du régime politique mexicain. Cela entraînera une faiblesse grandissante du syndicalisme mexicain incapable de répondre aux défis qui lui pose la mondialisation.

Mais la faiblesse grandissante de la Présidence a aussi entrouvert une voie à la définition d'un nouveau contexte social, cette fois depuis le bas, à partir des acteurs sociaux et politiques. Nous venons de suivre la constitution autonome d'une centrale syndicale (l'UNT), qui fut ni créée ni promue par le gouvernement, fait inédit au Mexique. Même si cette centrale regroupe seulement une partie des syndicats qui formaient l'important mouvement syndical autonome apparu avec les crises de 1994, la simple existence de cette confédération est d'extrême importance pour l'avenir du mouvement syndical mexicain.

Sans doute cette centrale peut-elle dériver vers des positions corporatistes²³, dans la mesure où elle représente surtout les secteurs ouvriers des

entreprises les plus dynamiques, où les travailleurs sentent que leurs conditions d'emploi sont menacées par le retrait de l'État (comme c'est le cas des travailleurs de l'Institut de la Sécurité Sociale et des universités publiques). Mais son action peut aussi bien s'orienter au-delà d'une attitude défensive puisqu'elle fait une critique qui dépasse celle de la politique économique du gouvernement et qu'elle souligne les risques de décomposition sociale que comporte le démantèlement de l'État social dans un pays qui connaît les carences du Mexique. Une dimension de l'action de l'UNT insiste sur la nécessité de l'État Mexicain de récupérer une fonction sociale, non pas dans les termes anciens, comme principal agent de développement (ce qui n'est plus possible dans les circonstances actuelles de l'économie mondiale), mais plutôt comme agent de cohésion sociale. Si cette problématique devenait sa caractéristique centrale, cet acteur pourrait être le noyau autour duquel d'autres acteurs syndicaux et sociaux pourraient se rassembler et proposer une alternative à la politique économique purement libérale menée par les trois derniers gouvernements mexicains.

Le fait que la CTM soit incapable de se transformer, afin de s'adapter aux changements économiques et politiques que vit le Mexique, joue d'une certaine manière en faveur de cette dernière tendance. La situation d'une CTM incapable de se moderniser a eu comme résultat la polarisation du syndicalisme: d'un côté, une CTM conservatrice qui suit sa politique traditionnelle d'appui inconditionnel à l'État, et de l'autre un mouvement syndical qui afin de se légitimer est obligé de se distinguer de plus en plus nettement du syndicalisme officialiste et de réaffirmer son ancrage dans l'opposition. L'arrivée d'un modernisateur à la tête de la CTM aurait conduit à un panorama plus flou. Même si la situation actuelle risque d'affaiblir encore plus le syndicalisme dans son ensemble, elle permet aussi d'envisager l'émergence d'un syndicalisme indépendant de l'État et l'éventuelle reconstitution du syndicalisme autour de ce noyau, et non, comme c'était l'intention du gouvernement de Salinas, sur les mêmes bases de subordination.

Néanmoins, même si le contexte social pour la redéfinition du syndicalisme existe, le schéma juridique constitue une entrave fondamentale pour le développement d'un syndicalisme indépendant au Mexique. Bien que, dans le champ politique, on ait vu des progrès indéniables vers la démocratisation, dans le champ social, la capacité de contrôle des

organisations sociales par l'État ne s'est guère modifiée. L'État continue d'avoir toutes les facultés nécessaires afin d'empêcher que les syndicats deviennent indépendants des centrales officialistes ou que les dirigeants officialistes ne soient remplacés par d'autres, plus critiques.

Il est vrai qu'il y a des projets de réforme de la Loi du Travail provenant des deux partis politiques d'opposition les plus importants. Mais, d'une part, au-delà des coïncidences entre ces deux partis sur la nécessité de limiter les facultés de l'État, les différences restent importantes. L'une d'elles, qui est fondamentale, est que le projet du PAN (finalement un parti aussi libéral que les technocrates du gouvernement) croit à la liberté syndicale totale: il propose d'éliminer la *closed shop* et de constituer des conseils de travail, indépendants du syndicat, avec lesquels les employeurs définiraient les conditions du travail dans chaque entreprise. De son côté, le PRD considère que des réformes de ce type pourraient donner lieu à un processus de désyndicalisation accéléré et qu'il faut donc préserver les syndicats comme principaux interlocuteurs tout en exigeant la volonté explicite de chaque travailleur avant de permettre sa sortie du syndicat.

Une difficulté encore plus grande pour trouver un accord entre les deux partis afin de promouvoir une réforme de la loi du travail tient à ce que celle-ci n'est pas une priorité pour les acteurs politiques, qui jouent leur jeu exclusivement au niveau électoral en concentrant tous leurs efforts sur les prochaines élections présidentielles de juillet 2000. Cela a donné lieu à des tactiques de distinction de la part des partis politiques, au lieu des tactiques cherchant à s'allier pour modifier le cadre institutionnel du Mexique, tactiques qui sont moins efficaces lorsqu'il s'agit de recueillir des sympathies et éventuellement des voix. Il y a donc peu de chances qu'ils puissent se mettre d'accord sur un thème aussi controversé que la réforme de la Loi du Travail.

Du fait de cette stratégie des partis politiques, la construction d'un nouveau cadre juridique dans un champ aussi importants que celui du travail n'a guère avancé et il en va de même dans beaucoup d'autres terrains comme celui de la fiscalité, de la situation dans le secteur agricole, etc. Un travail institutionnel de la part des partis politiques serait pourtant nécessaire pour contrebalancer les forces centripètes qui résultent de la décomposition du régime politique et qui affaiblissent les institutions et les acteurs sur lesquels celui-ci reposait sans en créer de nouvelles. Pour en saisir la nécessité, il

Notes

suffit de rappeler le gros travail juridique entrepris par les partis et les forces politiques dans des pays comme la Hongrie et la Pologne, qui ont beaucoup œuvré pour assurer le succès de leurs transitions. Or, il faut souligner que la transition mexicaine est surtout le résultat de l'action des forces politiques, et que, même si elle a effectivement donné lieu à des partis politiques solidement constitués et à des institutions qui surveillent le déroulement des élections (plus ou moins libres et égalitaires), elle n'a pas vu l'émergence d'un mouvement social fort, comme au Brésil ou en Pologne, ce qui est une autre manière de garantir la réussite de la transition.

Dans une large mesure, le caractère des acteurs sociaux au Mexique va dans le même sens: fortifier le politique contre le social puisque les acteurs sociaux ont toujours eu au Mexique tendance à politiser leur action. C'était compréhensible au moment où la vie politique, sociale et économique était dirigée par l'État, quand, comme l'a bien montré Alain Touraine, tout mouvement qui prétendait avoir une quelconque importance dans les pays latino-américains, y compris le Mexique, devait se référer au peuple, à la nation, en essayant de substituer sa propre définition du projet national-populaire à celle des forces qui avaient le contrôle de l'État. Cette situation continue à se reproduire de nos jours, comme en témoigne le fait que l'UNT, avant même de réussir à affirmer sa force sociale, vient d'annoncer, début 1999, la création d'un parti politique: le Parti des Travailleurs.

Cette situation comporte des risques majeurs pour la transition qui, née au Mexique depuis déjà plusieurs années, est en pleine accélération à partir des crises politiques et économiques de 1994. Même si, aux élections présidentielles de juillet 2000, un des partis d'opposition réussissait à gagner, il se trouverait confronté à la fois à des acteurs sociaux faibles et à un vide institutionnel qui risque de rendre le pays ingouvernable. Il serait soumis à des actions de blocage de la part des intérêts du vieux régime et des "forces vives" locales, qui se manifestent d'une manière de plus en plus conservatrice et violente, ainsi qu'à des forces nouvelles, qui profitent d'un vide du pouvoir croissant –les intérêts mafieux liés à la drogue et à d'autres activités illégales, comme c'est déjà le cas dans la ville de Mexico ou dans les états où l'opposition est au pouvoir. *

- 1 Jorge Carrillo et Miguel Ángel Ramírez, *Maquiladoras en la frontera norte: opinión sobre los sindicatos*, *Frontera Norte* (2) 5, El Colegio de la Frontera Norte, Tijuana, 1990.
- 2 Le gouvernement de De la Madrid a créé les pactes tripartites à partir de la crise économique de 1986, suite à la chute des prix internationaux du pétrole et à une augmentation très forte du déficit budgétaire –due en partie au tremblement de terre de la ville de Mexico– qui ont fini par provoquer la plus forte inflation au Mexique contemporain: 170% par an en 1987.
- 3 Ian Roxborough, *La inflación y los pactos sociales en Brasil y en México*, *Foro Internacional* 126, El Colegio de México, 1991, oct.-déc.
- 4 Salinas se référait très souvent à l'erreur de Gorbatchev d'avoir commencé par la réforme politique, au lieu de faire, d'abord, une réforme économique. Selon son point de vue, cette "erreur" aurait provoqué l'écroulement du système politique avant que les réformes de la structure économique puissent être introduites. Du coup, les réformes économiques n'avaient pu être introduites que d'une manière très incomplète et tardive.
- 5 Je m'éloigne radicalement de l'acception courante du concept du corporatisme utilisé en France, où il signifie défense des intérêts d'un groupe social particulier et, d'une certaine manière, illégitime parce que ces intérêts sont contraires à ceux de l'ensemble de la population de la République. J'utilise ici la distinction faite par Schmitter entre un corporatisme étatique, autoritaire, et un corporatisme social, démocratique. Selon la définition de Schmitter, le corporatisme est un système de représentation dans lequel les catégories (ouvriers et entrepreneurs) se regroupent dans un nombre limité d'organisations obligatoires, non-compétitives, hiérarchiques, reconnues par l'État, auxquelles celui-ci donne un monopole de représentation d'intérêts de ces catégories respectives. Pour Schmitter, la notion de corporatisme fait exclusivement référence au contexte institutionnel, c'est-à-dire au degré de concentration et de monopolisation organisationnelle. Il considère que la différence entre les deux formes de corporatisme, l'étatique et le social, constitue la genèse des organisations qui représentent les intérêts ouvriers d'une part et ceux des entrepreneurs de l'autre. Étant donné que dans le corporatisme étatique c'est l'État qui stimule ou même crée l'organisation de ces intérêts, dans le corporatisme social, c'est la société qui s'organise, même si l'État accorde le monopole de la représentation à certaines organisations. Ph. Schmitter, *Still the century of corporatism*, dans Ph. Schmitter et G. Lehmbruch (éds.), *Trends Toward Corporatists Intermediation*, SAGE, Beverly Hills et London, 1979.
- 6 Le néo-corporatisme fait moins référence au mode d'organisation des intérêts qu'au fait qu'il existe un accord, un consensus, entre les classes sociales, reposant sur une idéologie de coopération. Cet accord est plus efficace s'il y a un degré élevé de concentration des organisations syndicales et des entrepreneurs. Voir entre autres G. Lehmbruch, *Consociational democracy, class conflict, and the new corporatism*, dans Ph. Schmitter et G. Lehmbruch (éds.), *op. cit.*
- 7 Même si, en fait, le cas allemand n'est pas un cas classique de corporatisme, comme le sont les petits pays d'Europe Centrale et du Nord: Autriche, Hollande, Belgique, Suède... et même s'il peut sembler étrange de comparer l'Allemagne et le Mexique, il est sûr que les élites politiques au Mexique avaient en tête le cas allemand étant donné qu'il y coexiste un

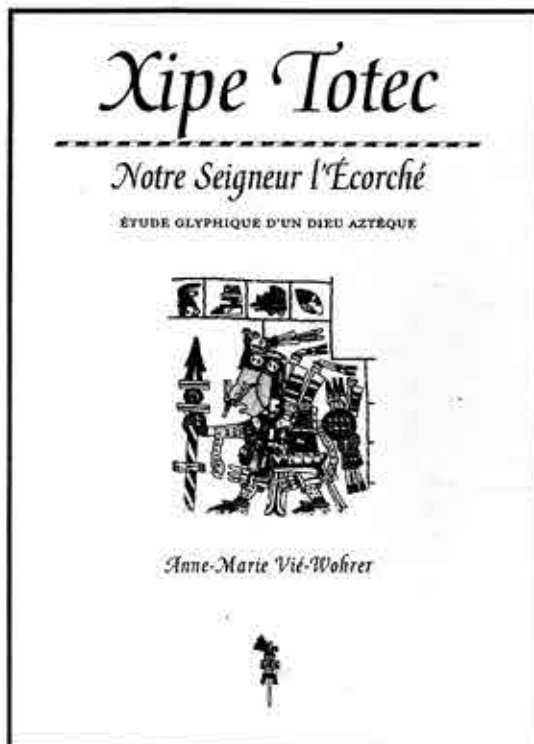
- fort syndicalisme et une économie très efficace. Avoir l'Allemagne comme modèle n'est pas non plus étranger à la présence au Mexique de fondations allemandes, très actives, en particulier la Friedrich Ebert qui organise constamment des réunions pour syndicalistes et qui invite, outre des spécialistes mexicains, des syndicalistes et spécialistes allemands. L'on verra un peu plus loin un autre exemple de l'intérêt pour un modèle allemand lorsque, avec le projet du PAN sur les réformes à la Loi du Travail, ce parti propose que le représentant des travailleurs d'une entreprise donnée soit le conseil d'entreprise, élu par les travailleurs, et non pas le syndicat.
- 8 Il s'est cependant créé une Fédération, la FESEBES (Fédération de Syndicats des Biens et des Services), à laquelle se sont joints le Syndicat des Travailleurs des Services Électriques (SME), les syndicats des pilotes et ceux des stewards et le syndicat de l'entreprise Volkswagen (voir tableau). Tous ces syndicats avaient plus d'autonomie par rapport aux centrales syndicales officialistes et se caractérisaient par une vie interne plus démocratique. La FESEBES s'est créée à l'initiative du syndicat des travailleurs des télécommunications (STRM) et du SME, avec l'appui du gouvernement Salinas.
 - 9 Un droit qu'ils n'avaient pas auparavant, puisque la propriété des terres réparties par la Réforme Agraire était collective et non pas individuelle; les terres étaient données aux villages et communautés et non pas aux individus.
 - 10 CTM-COPARMEX, *Acuerdos por una Nueva Cultura Obrera, Semanario CTM* 2 219, 28 juillet 1995.
 - 11 Cette mesure existe depuis 1962; elle répartit entre les travailleurs un pourcentage des gains (environ 8% des bénéfices avant impôts) générés par l'entreprise dans l'année écoulée; le pourcentage est défini dans ses modalités spécifiques chaque année par un comité national des participations aux bénéfices.
 - 12 La clause d'exclusion (*closed shop*) appliquée au Mexique non seulement oblige les travailleurs à se syndiquer au moment où ils sont embauchés, mais elle détermine aussi qu'ils doivent rester syndiqués pour conserver leur emploi et que, si pour une raison quelconque ils sont expulsés du syndicat, l'entreprise est obligée de les licencier. Ceci vaut pour les ouvriers et non pour les "employés de confiance" qui n'ont pas droit, eux, à la syndicalisation. De plus, il existe un seul syndicat officiellement reconnu dans chaque entreprise.
 - 13 Graciela Bensusan, *Los derechos colectivos. Afinidades y divergencias en la reforma laboral, La Jornada*, 30 juillet 1998.
 - 14 Un résumé des deux projets de réforme de la Loi du Travail se trouve dans la revue, *Trabajo y Democracia* 45, Cenpro, Mexique, 1998, juillet-août.
 - 15 G. Bensusan, *op. cit.*
 - 16 Il s'agit de syndicats légalisés par l'État, sans que les propres travailleurs aient eu connaissance de leur existence; seul le droit qu'a l'État d'enregistrer les syndicats permet de telles pratiques.
 - 17 *La Jornada*, 19 mai 1998.
 - 18 Enrique de la Garza Toledo, *Los foristas y la refundación del movimiento obrero en México, Trabajo* 13: 7-15, Mexico, 1997.
 - 19 *El Financiero*, 14 décembre 1997.
 - 20 Sauf la période qui va de 1947 à 1950 où Fernando Amilpa a dirigé la CTM, un homme très étroitement lié à Fidel Velázquez.
 - 21 *El Financiero*, 25 juin 1997.
 - 22 *El Financiero*, 27 août 1997.
 - 23 Dans le sens restreint du terme, celui de défendre les intérêts d'un groupe particulier.

Liste d'abréviations

- ASPA: Asociación Sindical de Pilotos Aviadores (Association Syndicale de Pilotes Aviateurs).
- ASSA: Asociación Sindical de Sobrecargos de Aviación (Association Syndicale du Personnel de l'Aviation).
- ATM: Alianza de Tranviarios de México (Alliance des Employés du Tramway Mexicain).
- CGT: Confederación General de Trabajadores (Confédération Générale de Travailleurs).
- CIOAC: Central Independiente de Obreros Agrícolas y Campesinos (Centrale Indépendante des Ouvriers Agricoles et Paysans).
- CNT: Consejo Nacional de Trabajadores (Conseil National de Travailleurs).
- CNTE: Coordinadora Nacional de Trabajadores de la Educación (Coordination Nationale des Travailleurs de l'Éducation).
- COPARMEX: Confederación Patronal Mexicana (Confédération Patronale Mexicaine).
- COR: Confederación Obrera Revolucionaria (Confédération Ouvrière Révolutionnaire).
- CROC: Confederación Revolucionaria de Obreros y Campesinos. (Confédération Révolutionnaire des Ouvriers et Paysans).
- CROM: Confederación Regional Obrera Mexicana (Confédération Régionale Ouvrière Mexicaine).
- CRT: Confederación Revolucionaria de Trabajadores (Confédération Révolutionnaire de Travailleurs).
- CTM: Confederación de Trabajadores de México (Confédération des Travailleurs du Mexique).
- EPR: Ejército Popular Revolucionario (Armée Populaire Révolutionnaire).
- EZLN: Ejército Zapatista de Liberación Nacional (Armée Zapatiste de Libération Nationale).
- FESEBES: Federación de Sindicatos de Bienes y Servicios (Fédération des Syndicats des Biens et des Services).
- FMI: Fondo Monetario Internacional (Fond Monétaire International).
- FSTSE: Federación de Sindicatos de Trabajadores al Servicio del Estado (Fédération des Syndicats de Travailleurs de l'État).
- MPI: Movimiento Proletario Independiente (Mouvement Proletaire Indépendant).
- PAN: Partido de Acción Nacional (Parti d'Action Nationale).
- PRD: Partido de la Revolución Democrática (Parti de la Révolution Démocratique).
- PRI: Partido Revolucionario Institucional (Parti Révolutionnaire Institutionnel).
- SINAH: Sindicato del Instituto Nacional de Antropología e Historia (Syndicat de l'Institut National d'Anthropologie et d'Histoire).
- SINTCB: Sindicato Independiente Nacional de Trabajadores del Colegio de Bachilleres (Syndicat Indépendant National des Travailleurs du Colegio de Bachilleres).
- SITIAVM: Sindicato Independiente de Trabajadores de Volkswagen (Syndicat Indépendant des Travailleurs de Volkswagen).
- SITUAM: Sindicato Único de Trabajadores de la Universidad Autónoma Metropolitana (Syndicat Indépendant des Travailleurs de l'Université Autonome Métropolitaine).
- SME: Sindicato Mexicano de Electricistas (Syndicat Mexicain des Électriciens).
- SNCP: Sindicato Nacional de Colegios de Posgraduados (Syndicat National des Collèges de Diplômés).
- SNTE: Sindicato Nacional de Trabajadores de la Educación (Syndicat National d'Enseignants).
- SNTIA: Sindicato Nacional de la Industria del Autotransporte

(Syndicat National de l'Industrie et du Transport).
 SNTMMSRM: Sindicato Nacional de Trabajadores Mineros (Syndicat des Mineurs).
 SNTSS: Sindicato Nacional de Trabajadores del Seguro Social (Syndicat des Travailleurs de l'Institut Mexicain de la Sécurité Sociale).
 STAUACH: Sindicato de Trabajadores Académicos de la Universidad Autónoma de Chapingo (Syndicat des Travailleurs Académiques de l'Université Autonome de Chapingo).
 STFRM: Sindicato de Trabajadores Ferrocarrileros (Syndicat des Travailleurs des Chemins de Fer Mexicains).
 STPRM: Sindicato de Trabajadores Petroleros (Syndicat des Travailleurs de Pétróleos Mexicanos).
 STRM: Sindicato de Telefonistas (Syndicat des Travailleurs des Télécommunications).
 STUANL: Sindicato de Trabajadores de la Universidad Autónoma de Nuevo León (Syndicat des Travailleurs de l'Université

Autonome de Nuevo León).
 STUNAM: Sindicato de Trabajadores de la Universidad Nacional Autónoma de México (Syndicat des Travailleurs non-enseignants de l'Université Nationale Autonome du Mexique).
 SUTAUUR: Sindicato Único de Trabajadores del Autotransporte Urbano (Syndicat Unique des Travailleurs du Transport Urbain).
 SUTERM: Sindicato Único de Trabajadores Electricistas (Syndicat Unique des Travailleurs des Services Électriques).
 SUTSP: Sindicato Único de Trabajadores de la Secretaría de Pesca (Syndicat Unique des Travailleurs du Ministère de la Pêche).
 UNT: Unión Nacional de Trabajadores (Union Nationale de Travailleurs).
 UPREZ: Unión Popular Revolucionaria Emiliano Zapata (Union Populaire Révolutionnaire Emiliano Zapata).
 GATT: General Agreement on Tariffs and Trade (Accord Général pour le Commerce).



2 tomos: vol. 1, texto de 150 pp; vol. 2, 188 ilustraciones (66 láminas a color, 122 láminas de dibujos)

CEMCA 1999

XIPE TOTEC
 Notre Seigneur l'Écorché,
 Étude glyphique d'un dieu aztèque
 Anne-Marie Vié-Wohrer

Esta obra es una contribución al estudio de las pictografías aztecas analizadas no sólo en su papel de símbolos, sino también como parte de un sistema de escritura, descifrado poco a poco por equipos mexicanos y franceses en ambos países; el impulso para realizar este tipo de análisis se debe al doctor Joaquín Galarza.

El libro cuenta con abundantes ilustraciones y analiza en forma exhaustiva la representación del dios Xipe Totec así como tres de sus ritos más importantes: el desollamiento, el sacrificio llamado "el gladiador" y el de "las flechas". La autora presenta, en anexo, fuentes del siglo XVI con referencias a esta divinidad, junto con un glosario de términos en náhuatl. Como epílogo, evoca ciertos ritos análogos de la América precolombina.